



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-143416>

Département(s) de publication : **49, 44, 85, 79**

Annonce n° **25-143416**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Groupement de commandes Ville de Cholet (coordonnateur) / CCAS de Cholet

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : ASSURANCES POUR LA VILLE DE CHOLET ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHOLET (2026 - 2030) - GROUPEMENT DE COMMANDES

Description : Le groupement de commandes Ville de Cholet/CCAS de Cholet procède à une consultation en vue de souscrire les contrats d'assurances qui constituent l'ensemble du marché divisé en 4 lots, pour les années 2026 à 2030. Les candidats devront proposer obligatoirement une offre correspondant à l'offre de base, aux variantes imposées ayant le caractère de prestation alternative et aux prestations supplémentaires éventuelles, objet des différents cahiers des charges sur lesquels ils soumissionnent. Les candidats devront également formuler obligatoirement une offre pour tous les membres du Groupement de commandes. L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'une réponse incomplète constituera un motif d'irrégularité. Les variantes libres, au sens de l'article R. 2151-8 du Code de la commande publique, sont autorisées au titre du lot n°1 « Dommage aux biens et risques annexes ». Elles ne sont pas autorisées pour les autres lots. Les variantes libres devront a minima respecter les exigences suivantes : • Durée du contrat ; • Préavis de résiliation prévu au marché. • Les variantes imposées ayant le caractère de prestation alternative, au sens de l'article R. 2151-9 du Code de la commande publique, sont définies aux actes d'engagement valant CCAP du lot n°1 « dommage aux biens et risques annexes ». Les variantes et Prestations Supplémentaires Eventuelles sont définies à l'acte d'engagement valant CCAP.

Identifiant de la procédure : 465c79ff-8555-4afa-904d-1f852a686fd9

Avis précédent : c17c4092-3b60-4428-866e-03f32258d99f-01

Identifiant interne : 2025_VdC_assurances_Cholet_CCAS

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Rue Saint Bonaventure BP 62111

Ville : CHOLET CEDEX

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Motifs d'exclusion : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le Code de la commande publique.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Assurance « Dommages aux biens et risques annexes »

Description : Les conditions du marché sont indiquées dans les pièces de la consultation.

Identifiant interne : LOT 1 2025_Vdc_assurances_Cholet_CCAS

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66515200 Services d'assurance de biens

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66515200 Services d'assurance de biens

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 5 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : - Lot n°1 - assurance « dommages aux biens et risques annexes », au Cabinet DIOT IMMOBILIER COURTAGE ET SOLUTIONS accompagné de la compagnie d'assurances PROTECTOR FORSIKRING ASA, sis 39 rue Mstislav Rostropovich, 75017 PARIS (variante imposée n°1 retenue : Franchise de 200 000 Euros), soit : Pour la Ville : une prime annuelle estimée à 267 400,12 Euros TTC, sur la base d'un taux à 0,99 Euros HT / m², Pour le CCAS : une prime annuelle estimée à 5 403,90 Euros TTC, sur la base d'un taux à 0,99 Euros HT / m². Avis d'appel public à la concurrence envoyé le 13 juin 2025 et de son rectificatif le 16 juillet 2025 au Journal officiel de l'Union européenne et au Bulletin officiel des annonces des marchés publics.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Nature et étendue des garanties - Qualité des clauses contractuelles : coefficient 5 Les besoins de l'acheteur étaient définis précisément dans le cahier des charges. Aussi le candidat qui présentait une offre sans réserve ni amendement obtenait la note maximum. Pour les candidats qui présentaient des réserves ces dernières étaient jugées au regard de leur impact sur la couverture assurantielle demandée dans le cahier des charges. Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés dans les documents de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Tarification : coefficient 4 Ce critère était jugé sur la base de la prime TTC. Pour les marchés dont le prix était un prix unitaire, le calcul de la prime TTC était effectué par application du prix unitaire sur la dernière assiette de prime connue et/ou sur une assiette de prime estimative. L'offre « moins disante » obtiendrait la note maximum.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Modalités et procédure de gestion des dossiers, et notamment des sinistres, par la compagnie et/ou l'intermédiaire : coefficient 1 Ce critère était noté à partir des réponses apportées par le candidat à l'annexe « convention de gestion ».

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée Ile Gloriette BP 24111 – 44041 NANTES - www.telerecours.fr - Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée Ile Gloriette BP 24111 – 44041 NANTES.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Groupement de commandes Ville de Cholet (coordonnateur) / CCAS de Cholet

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Groupement de commandes Ville de Cholet (coordonnateur) / CCAS de Cholet

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui signe le marché : Groupement de commandes Ville de Cholet (coordonnateur) / CCAS de Cholet

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Assurance « Responsabilité et risques annexes »

Description : Les conditions du marché sont indiquées dans les pièces de la consultation.

Identifiant interne : LOT 2 2025_VdC_assurances_Cholet_CCA

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66516000 Services d'assurance responsabilité civile

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66516000 Services d'assurance responsabilité civile

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : CHOLET CEDEX

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 5 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : - Lot n°2 - assurance « responsabilité et risques annexes », au Cabinet BEAC SAS BEACH avec les sociétés LLOYD'S INSURANCE COMPANY SA / TOKIO MARINE EUROPE SA / GROUPAMA PJ, sis 16 - 18 rue de Londres, 75009 PARIS, (offre de base « responsabilité générale » et prestation supplémentaire éventuelle n°1 (PSE « Protection juridique Personne morale » retenues), soit : Pour la Ville : offre de base pour une prime annuelle estimée à 22 711,17 Euros TTC, sur la base d'un taux à 0,2260 % Euros HT applicable à la masse salariale, et une PSE n°1 pour une prime annuelle forfaitaire de 6 036,12 Euros TTC, Pour le CCAS : offre de base pour une prime annuelle estimée à 9 570,90 Euros TTC, sur la base d'un taux à 0,2245 % Euros HT applicable à la masse salariale et une PSE n°1 pour une prime annuelle forfaitaire de 406,73 Euros TTC, Avis d'appel public à la concurrence envoyé le 13 juin 2025 et de son rectificatif le 16 juillet 2025 au Journal officiel de l'Union européenne et au Bulletin officiel des annonces des marchés publics.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Nature et étendue des garanties - Qualité des clauses contractuelles : coefficient 5 Les besoins de l'acheteur étaient définis précisément dans le cahier des charges. Aussi le candidat qui présentait une offre sans réserve ni amendement obtenait la note maximum. Pour les candidats qui présentaient des réserves ces dernières étaient jugées au regard de leur impact sur la couverture assurantielle demandée dans le cahier des charges.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Tarification : coefficient 4 Ce critère était jugé sur la base de la prime TTC. Pour les marchés dont le prix était un prix unitaire, le calcul de la prime TTC était effectué par application du prix unitaire sur la dernière assiette de prime connue et/ou sur une assiette de prime estimative. L'offre « moins disante » obtiendrait la note maximum.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Modalités et procédure de gestion des dossiers, et notamment des sinistres, par la compagnie et/ou l'intermédiaire : coefficient 1 Ce critère était noté à partir des réponses apportées par le candidat à l'annexe « convention de gestion ».

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée Ile Gloriette BP 24111 – 44041 NANTES - www.telerecours.fr - Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée Ile Gloriette BP 24111 – 44041 NANTES.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Groupement de commandes Ville de Cholet (coordonnateur) / CCAS de Cholet

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Groupement de commandes Ville de Cholet (coordonnateur) / CCAS de Cholet

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui signe le marché : Groupement de commandes Ville de Cholet (coordonnateur) / CCAS de Cholet

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Assurance « Flotte automobile et risques annexes »

Description : Assurance « Flotte automobile et risques annexes »

Identifiant interne : Lot 3 2025_VdC_assurances_Cholet_CCAS

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66514110 Services d'assurance de véhicules à moteur

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66514110 Services d'assurance de véhicules à moteur

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : CHOLET CEDEX

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 5 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : - Lot n°3 - assurance « flotte automobile et risques annexes », à l'entreprise GROUPAMA LOIRE BRETAGNE, sise 23 boulevard Solférino, CS 51209, 35012 RENNES Cedex, soit : Pour la Ville : offre de base, formule de franchise n°2, pour une prime annuelle estimée à 139 040,00 Euros TTC, avec une PSE n°1 « marchandises transportées », prime incluse dans la tarification de la flotte, et une PSE n° 2 « tous risques engins » pour une prime annuelle de 758,00 Euros TTC, Pour le CCAS : offre de base, formule de franchise n°2, pour une prime annuelle estimée à 2 043,00 Euros TTC, avec une PSE n°1 « marchandises transportées », prime incluse dans la tarification flotte. Avis d'appel public à la concurrence envoyé le 13 juin 2025 et de son rectificatif le 16 juillet 2025 au Journal officiel de l'Union européenne et au Bulletin officiel des annonces des marchés publics.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Nature et étendue des garanties - Qualité des clauses contractuelles : coefficient 5 Les besoins de l'acheteur étaient définis précisément dans le cahier des charges. Aussi le candidat qui présentait une offre sans réserve ni amendement obtenait la note maximum. Pour les candidats qui présentaient des réserves ces dernières étaient jugées au regard de leur impact sur la couverture assurantielle demandée dans le cahier des charges.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :**Type :** Prix**Description :** Tarification : coefficient 4 Ce critère était jugé sur la base de la prime TTC. Pour les marchés dont le prix était un prix unitaire, le calcul de la prime TTC était effectué par application du prix unitaire sur la dernière assiette de prime connue et/ou sur une assiette de prime estimative. L'offre « moins disante » obtiendrait la note maximum.**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)**Nombre critère d'attribution :** 40**Critère :****Type :** Qualité**Description :** Modalités et procédure de gestion des dossiers, et notamment des sinistres, par la compagnie et/ou l'intermédiaire : coefficient 1 Ce critère était noté à partir des réponses apportées par le candidat à l'annexe « convention de gestion ».**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)**Nombre critère d'attribution :** 10**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nantes**Informations relatives aux délais de recours :** Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée Ile Gloriette BP 24111 – 44041 NANTES - www.telerecours.fr - Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée Ile Gloriette BP 24111 – 44041 NANTES.**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Groupement de commandes Ville de Cholet (coordonnateur) / CCAS de Cholet

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Groupement de commandes Ville de Cholet (coordonnateur) / CCAS de Cholet

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui signe le marché : Groupement de commandes Ville de Cholet (coordonnateur) / CCAS de Cholet

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Assurance « Protection juridique des personnes physiques »

Description : Assurance « Protection juridique des personnes physiques »

Identifiant interne : LOT 4 2025_VdC_assurances_Cholet_CCAS

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66513100 Services d'assurance défense et recours

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66513100 Services d'assurance défense et recours

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : CHOLET CEDEX

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 5 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : - Lot n°4 - assurance « protection juridique des personnes physiques », à l'entreprise SMACL Assurances, 141 avenue Salvador ALLENDE, 79031 NIORT Cedex 9, offre de base retenue, soit : Pour la Ville : offre de base pour une prime annuelle estimée à 4 593,14 Euros TTC, Pour le CCAS : offre de base pour une prime annuelle estimée à 1 017,25 € TTC. Avis d'appel public à la concurrence envoyé le 13 juin 2025 et de son rectificatif le 16 juillet 2025 au Journal officiel de l'Union européenne et au Bulletin officiel des annonces des marchés publics.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Nature et étendue des garanties - Qualité des clauses contractuelles : coefficient 5 Les besoins de l'acheteur étaient définis précisément dans le cahier

des charges. Aussi le candidat qui présentait une offre sans réserve ni amendement obtenait la note maximum. Pour les candidats qui présentaient des réserves ces dernières étaient jugées au regard de leur impact sur la couverture assurantielle demandée dans le cahier des charges.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Tarification : coefficient 4 Ce critère était jugé sur la base de la prime TTC. Pour les marchés dont le prix était un prix unitaire, le calcul de la prime TTC était effectué par application du prix unitaire sur la dernière assiette de prime connue et/ou sur une assiette de prime estimative. L'offre « moins disante » obtiendrait la note maximum.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Modalités et procédure de gestion des dossiers, et notamment des sinistres, par la compagnie et/ou l'intermédiaire : coefficient 1 Ce critère était noté à partir des réponses apportées par le candidat à l'annexe « convention de gestion ».

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : • Référé pré-contractuel avant la signature du contrat

(articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; • Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; • soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Groupement de commandes Ville de Cholet (coordonnateur) / CCAS de Cholet

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Groupement de commandes Ville de Cholet (coordonnateur) / CCAS de Cholet

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui signe le marché : Groupement de commandes Ville de Cholet (coordonnateur) / CCAS de Cholet

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 2,294,901.65 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Cabinet DIOT IMMOBILIER COURTAGE ET SOLUTIONS accompagné de la compagnie d'assurances PROTECTOR FORSIKRING ASA

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LOT 1 Cabinet DIOT IMMOBILIER COURTAGE ET SOLUTIONS / PROTECTOR FORSIKRING

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 1,364,020.1 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : oui

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n°1 - assurance « dommages aux biens et risques annexes »

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/12/2025

Date de conclusion du marché : 04/12/2025

Organisation qui signe le marché : Groupement de commandes Ville de Cholet (coordonnateur) / CCAS de Cholet

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Cabinet BEAH SAS BEAH avec les sociétés LLOYD'S INSURANCE COMPANY SA / TOKIO MARINE EUROPE SA / GROUPAMA PJ

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LOT 2 Cabinet BEAH SAS BEAH avec les sociétés LLOYD'S INSURANCE COMPANY SA / TOKIO MARINE EUROPE SA / GROUPAMA PJ

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 193,624.6 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : oui

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n°2 - assurance « responsabilité et risques annexes »

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/12/2025

Date de conclusion du marché : 04/12/2025

Organisation qui signe le marché : Groupement de commandes Ville de Cholet (coordonnateur) / CCAS de Cholet

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : GROUPAMA LOIRE BRETAGNE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LOT 3 GROUPAMA LOIRE BRETAGNE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 709,205 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : oui

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n°3 - assurance « flotte automobile et risques annexes »,

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/12/2025

Date de conclusion du marché : 04/12/2025

Organisation qui signe le marché : Groupement de commandes Ville de Cholet (coordonnateur) / CCAS de Cholet

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SMACL Assurances

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LOT 4 SMACL Assurances

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur de l'offre : 28,051.95 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : oui

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n°4 - assurance « protection juridique des personnes physiques »,

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/12/2025

Date de conclusion du marché : 04/12/2025

Organisation qui signe le marché : Groupement de commandes Ville de Cholet (coordonnateur) / CCAS de Cholet

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Groupement de commandes Ville de Cholet (coordonnateur) / CCAS de Cholet

Numéro d'enregistrement : 21490099500017

Département : 49

Adresse postale : Rue Saint Bonaventure BP 62111

Ville : CHOLET CEDEX

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Adresse électronique : marches-contrats@choletagglomeration.fr

Téléphone : 0244092690

Adresse internet : <https://www.cholet.fr/welcome/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0006

Nom officiel : Tribunal administratif de Nantes

Numéro d'enregistrement : 17440005100010

Adresse postale : sis 6 allée Ile Gloriette BP 24111

Ville : NANTES

Code postal : 44041

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Cabinet DIOT IMMOBILIER COURTAGE ET SOLUTIONS accompagné de la compagnie d'assurances PROTECTOR FORSIKRING ASA

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 51302326700075

Département : 75

Adresse postale : 39 rue Mstislav Rostropovich

Ville : PARIS

Code postal : 75017

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0007

Nom officiel : Cabinet BEAH SAS BEAH avec les sociétés LLOYD'S INSURANCE COMPANY SA / TOKIO MARINE EUROPE SA / GROUPAMA PJ

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 51334852400069

Département : 75

Adresse postale : 16 - 18 rue de Londres

Ville : PARIS

Code postal : 75009

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0008

Nom officiel : GROUPAMA LOIRE BRETAGNE

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 38384469300887

Département : 35

Adresse postale : 23 boulevard Solférino CS 51209

Ville : RENNES Cedex

Code postal : 35012

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0009

Nom officiel : SMACL Assurances

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 301 309 605 00410

Département : 79

Adresse postale : 141 avenue Salvador ALLENDE

Ville : NIORT Cedex 9

Code postal : 79031

Subdivision pays (NUTS) : Deux-Sèvres (FRI33)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : ff6a6e3d-fdfa-46d1-874f-c34f3666d36b - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 31/12/2025 à 15:04

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/12/2025